

DEMANDE DE PASSEPORT GÉNÉRALE POUR ENFANTS

pour les Canadiens de moins de 16 ans (au Canada ou aux États-Unis)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET DIRECTIVES

Also available in English

L'omission de remplir toutes les sections obligatoires de ce formulaire entraînera le rejet de votre demande.

Admissibilité au passeport canadien

- Le passeport canadien est le seul document de voyage et la seule pièce d'identité fiable et reconnu universellement pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger.
- Les passeports canadiens sont délivrés seulement aux citoyens canadiens.
- Pour obtenir un passeport distinct pour un enfant de moins de 16 ans, utilisez le présent formulaire (PPTC 156).

Qui peut faire une demande de passeport au nom d'un enfant?

- Un des parents;
- Le parent qui a la garde légale de l'enfant dans le cas de séparation ou de divorce; **ou**
- Le tuteur légal.

Aide-mémoire

- Les **DEUX (2)** pages du formulaire de demande remplies et signées au cours des 12 derniers mois.
- DEUX (2)** photos de passeport identiques de l'enfant (voir *Spécifications pour les photos*).
- La demande et une des photos authentifiées par votre répondant.
- Une preuve de citoyenneté canadienne (les copies ou les copies certifiées ne sont pas acceptées).
- Tout passeport ou document de voyage canadien valide au nom de l'enfant.
- Tous les documents concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant.
- Le droit.

Des preuves ou des renseignements supplémentaires pourraient être demandés en complément de cette demande.

Durée de validité des passeports pour enfants

Pour un enfant âgé de :

- **3 à 15 ans**, la durée de validité maximale est de **5 ans**.
- **moins de 3 ans**, la durée de validité maximale est de **3 ans**.

Nota : Les enfants à qui un passeport a été délivré au cours de leurs 12 premiers mois ont droit à un seul passeport de remplacement, sans frais, valide pour le reste de la période de validité de trois ans du passeport original. Toutes les exigences d'une demande doivent être respectées. Afin d'assurer que les photos sont récentes et représentent véritablement l'enfant, elles doivent être prises au cours du mois précédant la demande de passeport.

Délais de traitement

Pour connaître les délais de traitement actuels, visitez notre site Web à www.passeportcanada.gc.ca ou téléphonez-nous (voir *Contactez-nous*, page 2).

Demande par la poste



Les demandes envoyées par la poste sont traitées au Canada.

PAR LA POSTE

Passeport Canada
Affaires étrangères et
Commerce international Canada
Gatineau (Québec) K1A 0G3
CANADA

PAR SERVICE DE MESSAGERIE

Passeport Canada
Édifice 22 de Varennes
22, rue de Varennes
Gatineau (Québec) J8T 8R1
CANADA

NE PAS envoyer ou présenter votre demande à un bureau du gouvernement du Canada aux États-Unis. Toutefois, les formulaires de demande de passeport et les formulaires connexes sont disponibles auprès de ces bureaux.

Les documents originaux que vous avez joints à votre demande sont importants. Afin que ces documents ne soient pas perdus ou égarés, il est préférable d'utiliser un service de messagerie ou de courrier qui vous permet d'assurer le repérage de votre envoi.

Demande en personne



Pour les Canadiens vivant au Canada :

- À un point de service de Passeport Canada
- À un bureau de Postes Canada participant
- À un Centre Service Canada participant

Vous trouverez une liste de nos points de service à la page 2 de cette demande et sur notre site Web à www.passeportcanada.gc.ca.



Pour les Canadiens vivant aux États-Unis :

Si l'enfant a besoin d'un passeport dans des circonstances exceptionnelles, communiquez avec le bureau du gouvernement du Canada le plus proche. Vous trouverez une liste des bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis à la page 2 de cette demande et sur notre site Web à www.passeportcanada.gc.ca.

Le présent formulaire peut uniquement servir pour présenter une demande par la poste (voir *Demande par la poste*) ou en personne à un point de service de Passeport Canada (au Canada).

Droits

Pour un enfant âgé de — 3 à 15 ans — 37 \$CAN
— moins de 3 ans — 22 \$CAN

Nota — Ces droits sont susceptibles d'être modifiés.
— Seule la **monnaie canadienne** est acceptée.

Important — Chaque personne qui demande un service de passeport paie le droit applicable. Ce droit est non remboursable.

Méthode de paiement acceptée

- Débit (Interac) (*En personne seulement*), ou
- Carte de crédit    (*Remplissez la section sur le formulaire de demande.*)

Autres méthodes de paiement acceptables

- Chèque certifié ou mandat/mandat international (postal ou bancaire) en monnaie canadienne libellé à l'ordre du Receveur général du Canada


Des frais administratifs seront exigés pour tous les paiements refusés, en sus des intérêts applicables.

Contactez-nous


On peut obtenir des renseignements généraux 24 heures par jour, 365 jours par année. Les questions particulières sont traitées durant les heures d'ouverture normales.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PASSEPORTS ET SUR LES DROITS


 Site Web : www.passeportcanada.gc.ca

 Numéro sans frais : 1-800-567-6868

À l'extérieur de la région continentale
des États-Unis : 819-997-8338

 **ATS (pour personnes malentendantes)**
Numéro sans frais : 1-866-255-7655 (entre 7 h 30 et 20 h HE)

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDITIONS ET LES EXIGENCES DE VOYAGE

 Site Web : www.voyage.gc.ca

- Pour obtenir la version la plus récente du présent formulaire, visitez notre site Web.
- Les formulaires sont disponibles également en braille ou en gros caractères pour les personnes ayant une déficience visuelle.

Points de service de Passeport Canada (NE REÇOIVENT PAS D'ENVOIS POSTAUX)

NE PAS envoyer votre demande par la poste ou par messagerie directement à l'un ou l'autre des points de service de Passeport Canada au Canada énumérés ci-dessous. Toutefois, les formulaires de demande de passeport et les formulaires connexes sont disponibles auprès de ces points de service ou à www.passeportcanada.gc.ca.

CANADA

ALBERTA

Calgary

Immeuble Harry Hays
Bureau 150
220-4th Avenue South East

Calgary (Sud) (anglais seulement)

14331 Macleod Trail SW

Edmonton

Immeuble Canada Place
Bureau 126
9700, avenue Jasper

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Kelowna

Bureau 110
Capri Centre
1835, rue Gordon

Richmond (anglais seulement)

Bureau 310
5611, chemin Cooney

Surrey (anglais seulement)

Bureau 900
13401-108th Avenue

Vancouver

Sinclair Centre
Bureau 241
757, rue Hastings Ouest

Victoria

Bay Centre
Niveau 4
1150, rue Douglas

MANITOBA

Winnipeg

Bureau 400
433, rue Main

NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton

Frederick Square
Bureau 430
77, rue Westmorland

NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax

Maritime Centre
Bureau 1508, 15^e étage
1505, rue Barrington

ONTARIO

Brampton (anglais seulement)

Bureau 401
40, Gillingham Drive

Hamilton

Niveau Plaza
Immeuble Standard Life
120, rue King Ouest

Kitchener

Niveau mezzanine
40, rue Weber Est

London

Bureau 201, 2^e étage
400, rue York

Mississauga (anglais seulement)

Central Parkway Mall
Bureau 116, 2^e étage
377 Burnhamthorpe Road East

North York

Immeuble Joseph Shepard
Bureau 380, 3^e étage
4900, rue Yonge

Ottawa

Immeuble C.D. Howe
Tour Est, niveau C
240, rue Sparks

Scarborough (anglais seulement)

Bureau 210
200 Town Centre Court

St. Catharines

Immeuble Landmark
Bureau 600
43, rue Church

Thunder Bay

2^e étage
979, promenade Alloy

Toronto (anglais seulement)

Bureau 300
74, rue Victoria

Whitby

Whitby Mall
1615, rue Dundas Est

Windsor

Immeuble CIBC
Bureau 503
100, avenue Ouellette

QUÉBEC

Gatineau (Hull)

Place du Centre
Niveau commercial 2
200, promenade du Portage

Laval

Suite 500, 5^e étage
3, place Laval
coin Saint-Martin/des Laurentides

Montréal

Complexe Guy-Favreau
Tour Ouest, bureau 103
200, boulevard René-Lévesque Ouest

Pointe-Claire

Centre commercial Fairview Pointe Claire
Bureau F-016A
6815, route Transcanadienne

Québec

Place de la Cité, Tour Cominar
Bureau 200, 2^e étage
2640, boulevard Laurier

Saguenay

Immeuble Saint-Michel
Bureau 408
3885, boulevard Harvey

Saint-Laurent

Bureau 110
2089, boulevard Marcel-Laurin

SASKATCHEWAN

Regina

Bureau 500
1870, rue Albert

Saskatoon

Immeuble Federal
Bureau 405
101-22nd Street East

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

St. John's (anglais seulement)

TD Place
Bureau 802
140, rue Water



Tous les points de service sont accessibles en fauteuil roulant.

ÉTATS-UNIS

NE PAS envoyer ou présenter votre demande à l'un ou l'autre des bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis énumérés ci-dessous. Toutefois, les formulaires de demande de passeport et les formulaires connexes sont disponibles auprès de ces bureaux ou à www.passeportcanada.gc.ca.

ATLANTA

Consulat général du Canada
100 Colony Square
Bureau 1700
1175, rue Peachtree NE
Atlanta GA

BOSTON

Consulat général du Canada
Three Copley Place
Bureau 400
Boston MA

BUFFALO

Consulat général du Canada
HSBC Center
Bureau 3000
Buffalo NY

CHICAGO

Consulat général du Canada
Two Prudential Plaza
Bureau 2400
180, avenue North Stetson
Chicago IL

DALLAS

Consulat général du Canada
Bureau 1700
750, rue St. Paul Nord
Dallas TX

DENVER

Consulat général du Canada
Bureau 2600
1625 Broadway
Denver CO

DETROIT

Consulat général du Canada
600 Centre Renaissance
Bureau 1100
Detroit MI

LOS ANGELES

Consulat général du Canada
9^e étage
550, rue South Hope
Los Angeles CA

MIAMI

Consulat général du Canada
Centre First Union Financial
Bureau 1600
200, boulevard South Biscayne
Miami FL

MINNEAPOLIS

Consulat général du Canada
9^e étage
701 Fourth Avenue South
Minneapolis MN

NEW YORK

Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York NY

SAN FRANCISCO

Consulat général du Canada
14^e étage
580, rue California
San Francisco CA

SAN JUAN

Consulat honoraire du Canada
Centre Hato Rey
Bureau 802
268, avenue Ponce de Leon
San Juan PR

SEATTLE

Consulat général du Canada
Bureau 600
150 Fourth Avenue
Seattle WA

WASHINGTON D.C.

Ambassade du Canada
501, avenue Pennsylvania NO
Washington DC

DIRECTIVES

1

Renseignements personnels sur l'enfant

NOM DEVANT PARAÎTRE DANS LE PASSEPORT

Inscrivez le nom de l'enfant devant paraître dans le passeport. Si ce nom n'est pas le même que celui indiqué sur la preuve de citoyenneté de l'enfant, la preuve légale du changement de nom de l'enfant (l'original délivré par les autorités compétentes) pourra être requise. Des documents supplémentaires pourraient être exigés pour vérifier l'identité de l'enfant.

NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE/NOM DE FAMILLE ANTÉRIEUR

À inscrire seulement lorsque ce ou ces noms sont différents du nom de famille devant paraître dans le passeport (à titre de renseignement pour Passeport Canada seulement; ne paraîtront pas dans le passeport).

LIEU DE NAISSANCE

Indiquez le lieu de naissance de l'enfant sur la demande de passeport. Si vous ne voulez pas que ce renseignement soit inscrit dans le passeport de l'enfant, présentez une demande écrite. Si le lieu de naissance de l'enfant n'est pas indiqué dans le passeport, vous devrez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de chaque pays que vous comptez visiter afin de vous assurer que l'enfant pourra entrer dans ces pays.

SIGNATURE

Les enfants de 11 ans ou plus **DOIVENT** apposer leur signature habituelle. La signature de l'enfant à la section 1 paraîtra dans le passeport. La signature **NE DOIT** donc **PAS** dépasser le cadre intérieur de l'espace réservé à cette fin.



2

Renseignements sur le requérant

Les deux parents doivent participer à la demande de services de passeport pour leur enfant et signer la demande. Il se pourrait que l'on communique avec l'autre parent. Pour éviter que le traitement de votre demande soit retardé, nous vous recommandons fortement de présenter un certificat de naissance détaillé qui comprend les renseignements sur les deux parents. Si le requérant est le tuteur légal de l'enfant, l'autre tuteur légal selon le cas est aussi tenu de participer à la demande de passeport au nom de l'enfant.

GARDE LÉGALE, SÉPARATION ET DIVORCE

Lorsqu'il existe une ordonnance du tribunal ou une entente concernant la garde de l'enfant, seule la personne ayant le droit de garde peut faire une demande. Tous les documents concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant doivent être fournis. Dans les cas où un divorce a été accordé, il faut aussi fournir une copie du jugement ou de l'ordonnance de divorce. Lorsqu'une disposition prévoit la garde partagée, l'un ou l'autre des parents peut faire la demande.

LIEN ACTUEL AVEC L'AUTRE PARENT

Indiquez le lien qui existe actuellement entre vous et l'autre parent : célibataire, conjoint de fait, marié, séparé, divorcé, veuf/veuve. S'il y a lieu, indiquez la date du mariage avec l'autre parent. Des documents ou de l'information supplémentaires pourraient être exigés.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Passeport Canada.

3

Passeport canadien antérieur

- Joignez à la demande tout passeport ou document de voyage canadien valide délivré au nom de l'enfant. Si le passeport actuel de l'enfant expire dans plus de 12 mois à compter de la date à laquelle vous présentez la demande, fournissez une explication écrite de la raison pour laquelle vous présentez la demande maintenant. Dans le cas où Passeport Canada juge que l'explication fournie n'est pas valable, il se peut que votre demande soit rejetée.
- Si le passeport valide a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, remplissez le formulaire PPTC 203 *Déclaration* disponible dans tous les points de service de Passeport Canada au Canada, dans tous les bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis, ou à www.passeportcanada.gc.ca. Une fois rapporté perdu ou volé, un passeport canadien n'est plus valide et ne peut pas être utilisé pour voyager.

4

Preuve de citoyenneté canadienne

Fournissez **UN (1)** des documents énumérés à la section 4 du formulaire de demande. (Les copies ou les copies certifiées ne sont pas acceptées.) Ce document vous sera rendu. Des renseignements supplémentaires pourraient être exigés pour confirmer la citoyenneté de l'enfant.

CERTIFICAT DE NAISSANCE AU CANADA

Vous pouvez obtenir le certificat de naissance au bureau de l'état civil de la province ou du territoire où l'enfant est né. Pour éviter que le traitement de votre demande soit retardé, nous vous recommandons fortement de présenter un certificat de naissance détaillé qui comprend les renseignements sur les deux parents.

Si l'enfant est né au Québec

Seuls les certificats de naissance délivrés par le Directeur de l'état civil de la province de Québec à partir du 1^{er} janvier 1994 sont acceptés.

CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ CANADIENNE

Les documents de citoyenneté commémoratifs de grand format délivrés après le 14 février 1977 **ne sont pas** acceptés. Pour obtenir un certificat de citoyenneté canadienne pour l'enfant, communiquez :

- **Au Canada, avec le bureau du Greffier de la citoyenneté canadienne :**
 - Numéro sans frais 1-888-242-2100
 - ATS (*pour personnes malentendantes*)...1-888-576-8502 (*de 7 h à 17 h HE*)
 - Site Web www.cic.gc.ca
- **Aux États-Unis avec :**
 - Le bureau du gouvernement du Canada le plus proche.
 - Citoyenneté et Immigration Canada www.cic.gc.ca

Un répondant est une personne autre que le requérant, qui confirme l'identité du requérant et qui connaît l'enfant.

Votre répondant :

- **doit** être un citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus;
- **doit** être titulaire d'un passeport canadien d'une durée de validité de cinq ans, valide ou expiré depuis un an maximum le jour où vous présentez votre demande;
- **devait** être âgé de 16 ans ou plus lorsqu'il ou elle a présenté une demande pour obtenir le passeport mentionné à la section 5 de la présente demande de passeport;
- **doit** vous connaître (le requérant) personnellement depuis au moins **DEUX (2) ans***;

*** Connaître personnellement le requérant signifie que le répondant est en mesure de confirmer certains attributs personnels du requérant, tels que le nom, l'âge approximatif, le lieu de naissance, la description physique et certains renseignements personnels tels que l'emploi occupé et le lieu de résidence.**

- **doit** fournir l'information demandée qui est contenue dans son passeport;
- **doit** être disponible pour une vérification par Passeport Canada;
- **doit** résider au Canada, aux États-Unis ou dans n'importe quelle région où l'on utilise ce formulaire de demande, p. ex. les Bermudes. Le répondant n'a pas à résider dans le même pays que le requérant.

Un membre de votre famille ou une personne résidant à la même adresse que vous (le requérant) peut agir à titre de répondant si cette personne satisfait aux exigences relatives aux répondants. Si vous êtes le parent ou le tuteur légal qui présente une demande pour l'enfant, vous ne pouvez pas signer comme répondant. Cependant, s'il y a lieu, l'autre parent ou tuteur légal de l'enfant peut signer.

Votre répondant doit exécuter **sans frais** les **DEUX (2)** tâches suivantes :

1. Remplir et signer la section *Déclaration du répondant*. (*Assurez-vous d'avoir rempli et signé le présent formulaire avant de le remettre à votre répondant.*)
2. Inscrire « J'atteste l'authenticité de cette photo de (*nom de l'enfant*) » au verso de **L'UNE (1)** des photos de l'enfant et apposer sa signature.

Passeport Canada se réserve le droit de demander un autre répondant.

Si vous **ne connaissez pas** de répondant admissible depuis au moins **DEUX (2) ans**, remplissez une *Déclaration fautive de répondant* (formulaire PPTC 132), disponible dans tous les points de service de Passeport Canada au Canada ou bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis. Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment ou à recevoir une affirmation solennelle. **Ce processus peut retarder la délivrance du passeport.**

Spécifications pour les photos

Votre demande de passeport sera rejetée si les photos de l'enfant ne sont pas conformes aux spécifications suivantes :

INFORMATION SUR L'IMAGE

- Seules la tête et les épaules des jeunes enfants doivent paraître sur leurs photos (p. ex. aucune main soutenant l'enfant ne doit être visible sur la photo).
- L'éclairage doit être uniforme et les photos ne doivent comporter aucune ombre ni reflet de flash sur le visage ou sur la tête. Les photos présentant des ombres sur le visage ou en arrière-plan sont inacceptables.
- Les photos doivent présenter une vue de face complète du visage avec les deux côtés du visage apparaissant clairement. Le visage et les épaules doivent être centrés sur la photo et être bien en face de la caméra.
- Les yeux doivent être ouverts et on doit les voir clairement. On peut porter des lunettes, y compris des verres teintés fournis sur ordonnance, à condition que les yeux soient clairement visibles. Le port de lunettes de soleil est inacceptable.
- L'expression faciale doit être neutre (sans froncer les sourcils ni sourire) et la bouche fermée.
- L'image doit être claire, bien définie et nette.
- Les photos doivent se découper sur un fond blanc ou de couleur claire, uniforme et sans motif.
- Les photos doivent refléter/représenter le teint naturel de la peau.
- Le visage doit mesurer entre 31 mm et 36 mm (entre 1 1/4 po et 1 7/16 po) du menton au sommet de la tête (sommet naturel de la tête).
- Les chapeaux ou les coiffes ne sont pas acceptés à moins d'être portés pour des raisons religieuses et alors seulement s'ils laissent voir entièrement les traits du visage.
- Les photos en noir et blanc ou en couleurs sont acceptables.
- Les photos doivent être des originaux et non des copies tirées d'une photo existante et doivent avoir été prises au cours des 12 derniers mois **ou** s'il s'agit d'une demande de remplacement unique de passeport, des photos prises au cours du dernier mois.

QUANTITÉ ET FORMAT

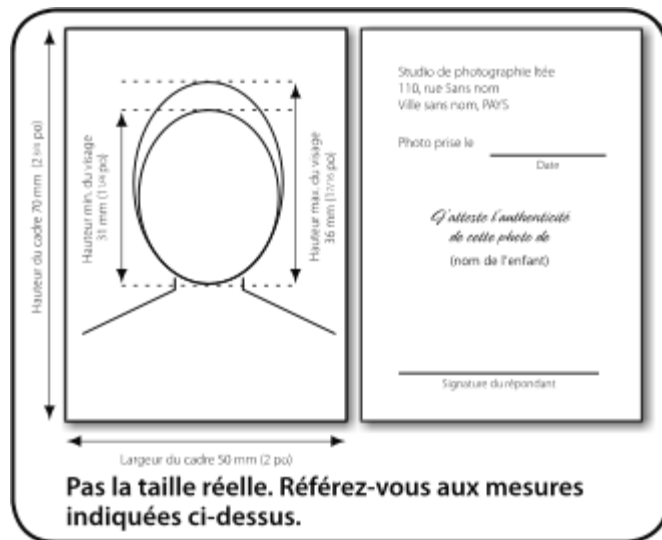
- **DEUX (2)** photos identiques, non retouchées, tirées du même film ou du même fichier électronique ayant saisi l'image numérique.

DIMENSION ET PAPIER

- Les photos doivent mesurer 50 mm sur 70 mm (2 po de large sur 2 3/4 po de haut).
- Le papier lourd est inacceptable.
- Les photos doivent être imprimées sur du papier photographique ordinaire de haute qualité.

PHOTOGRAPHE ET RÉPONDANT

- Les photos doivent être prises par un photographe professionnel.
- Le nom du photographe ou du studio, l'adresse et la date à laquelle la photo a été prise (non la date d'impression) doivent figurer directement au verso de l'une des photos (voir l'illustration).
- Le répondant doit inscrire lisiblement au verso de **L'UNE (1)** des photos : « J'atteste l'authenticité de cette photo de (*nom de l'enfant*) ».



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES ENFANTS QUI VOYAGENT À L'ÉTRANGER

Voyager avec des enfants ou les enfants qui voyagent seuls



Les autorités d'immigration de la plupart des pays deviennent de plus en plus vigilantes à l'égard des enfants qui traversent les frontières internationales. Chaque enfant qui voyage à l'étranger, qu'il voyage seul ou accompagné d'un adulte, doit avoir un passeport distinct valide et peut-être même des documents d'appui. Avant d'entreprendre un voyage qui inclut un enfant, vous devriez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de tous les pays où l'enfant doit se rendre pour connaître leurs exigences d'entrée.

Documents qui facilitent les voyages à l'étranger



Les documents suivants pourraient être exigés pour appuyer l'entrée d'un enfant dans un autre pays :

- Le certificat de naissance dans lequel paraissent les noms des parents
- Les documents ayant trait à la garde
- Si l'enfant voyage avec un de ses parents, une lettre de l'autre parent, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'enfant voyage avec une personne autre que ses parents, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage avec cette personne (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'enfant voyage seul, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'un des parents est décédé, le certificat de décès

Documents et conseils pour faciliter le retour au Canada



Les conseils suivants pourraient vous aider à éviter des délais lors du retour d'un enfant au Canada :

- Toujours avoir sur vous des pièces d'identité appropriées pour vous-même et l'enfant — passeport, certificat de naissance, carte de citoyenneté, fiche d'établissement (IMM 1000), carte de résident permanent, certificat du statut d'Indien.
- Si vous avez la garde de l'enfant, ayez avec vous des copies des documents qui spécifient les droits de garde.
- Si vous n'êtes pas le tuteur légal de l'enfant, ayez avec vous une lettre vous permettant ou vous autorisant d'avoir la garde lorsque vous rentrez au Canada. Lorsqu'un parent voyage seul avec un enfant, une lettre de l'autre parent peut également faciliter la rentrée du parent et de l'enfant. La lettre devrait aussi contenir les numéros de téléphone du parent ou du tuteur légal.
- Si vous faites partie d'une caravane, assurez-vous de vous déplacer dans le même véhicule que l'enfant que vous accompagnez lorsque vous arrivez à une frontière.
- Faites apprendre par cœur à l'enfant vos numéros de téléphone à la maison et/ou au travail et montrez-lui comment vous téléphoner en cas d'urgence.

Renseignements sur la garde

1. Les ententes concernant la garde des enfants au Canada pourraient ne pas être reconnues dans certains pays. Dans des cas extrêmes, les enfants pourraient ne pas pouvoir quitter ces pays. Il est recommandé qu'avant votre départ vous vérifiiez auprès de l'ambassade ou du consulat du pays ou des pays que l'enfant visitera afin de déterminer quels documents relatifs à la garde de l'enfant sont requis.

Pour plus de renseignement, communiquez avec :



Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Au Canada 1-800-387-3124
À l'extérieur du Canada 613-943-1055

2. S'il y a des possibilités qu'un litige au sujet de la garde survienne pendant le voyage avec l'enfant, vous devriez parler à un avocat canadien avant votre départ. Nous vous suggérons également de lire la publication *Enlèvements internationaux d'enfants : Guide à l'intention des parents*. Pour obtenir un exemplaire gratuit, téléphonez :



Au Canada 1-800-267-8376
À l'extérieur du Canada 613-944-4000

Vous pouvez également commander une copie en ligne ou accéder à une version en ligne :

Site Web

www.international.gc.ca



Protection des renseignements



Tous les renseignements personnels fournis dans ce formulaire de demande sont protégés et seront utilisés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (Répertoire numéro AEC PPU 030). Les renseignements personnels sont recueillis en vertu du *Décret sur les passeports canadiens* pour déterminer l'admissibilité actuelle et continue de l'enfant à un passeport canadien, pour assurer la prestation de services de passeport et pour fournir de l'information à la Direction générale des affaires consulaires d'Affaires étrangères et Commerce international Canada si l'enfant a besoin d'aide à l'étranger. Les renseignements personnels du répondant sont aussi vérifiés afin de déterminer si cette personne répond aux exigences relatives au répondant. Tous les renseignements fournis, y compris ceux se rapportant aux parents, sont sujets à des vérifications de routine et des recherches aux fins de sécurité. Dans le but de renforcer davantage la sécurité du passeport canadien, Passeport Canada utilise une technologie de reconnaissance faciale qui convertit la photo de l'enfant en un gabarit biométrique qui est comparé avec la photo contenue dans la base de données de Passeport Canada. La photo est ensuite incorporée au passeport sous forme d'image numérique. Les gabarits biométriques sont conservés pour une période maximale de 12 ans.

Passeport Canada pourrait retenir les services de tierces parties pour recevoir les demandes de passeport présentées en personne. Dans le cadre de la prestation de ces services, les renseignements personnels sont protégés et utilisés conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Il est possible que Passeport Canada sollicite la rétroaction du requérant ou du titulaire du passeport à l'égard des services de passeport.

DEMANDE DE PASSEPORT GÉNÉRALE POUR ENFANTS

pour les Canadiens de moins de 16 ans (au Canada ou aux États-Unis)

AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants — Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relatif à tout document à l'appui de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, peut être un motif de refus de délivrance ou de révocation d'un passeport et faire l'objet de poursuites criminelles.

L'omission de remplir toutes les sections obligatoires de ce formulaire entraînera le rejet de votre demande.

1		<i>Renseignements personnels sur l'enfant</i>	
Nom de famille			
Prénom(s) (voir la directive 1)			
Nom de famille à la naissance/Nom de famille antérieur (voir la directive 1)			
Date de naissance Année Mois Jour		Lieu de naissance Ville Pays Prov./ter./État (s'il y a lieu)	
Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin		Couleur des yeux	Couleur des cheveux
		Taille	Poids
Adresse du lieu de résidence permanent Numéro Rue Appartement Casier postal Ville Prov./ter./État Code postal			
Adresse postale (si différente de l'adresse du lieu de résidence permanent) Numéro Rue Appartement Casier postal Ville Prov./ter./État Code postal			
Les enfants âgés de 11 ans ou plus doivent signer dans l'espace prévu à cette fin.		 <p>Signature nulle si apposée sur le cadre</p> <p>Signature de l'enfant (voir la directive 1)</p>	
Fait le Année Mois Jour		Signé à Ville Province/territoire/État	



Date du départ

Mois Jour

Inconnue

2		<i>Renseignements sur le requérant</i>	
L'enfant fait-il l'objet d'une procédure d'adoption?		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Si oui, inclure tous les documents (voir la directive 2)
Existe-t-il une entente de séparation, une ordonnance d'un tribunal ou des procédures judiciaires concernant la garde, les déplacements, ou les droits de visite de l'enfant?		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
Requérant (parent ou tuteur)		Autre parent ou tuteur	
Nom de famille à la naissance		Nom de famille à la naissance	
Prénom(s)		Prénom(s)	
Date de naissance Année Mois Jour		Date de naissance Année Mois Jour	
Pays de naissance		Pays de naissance	
Lien avec l'autre parent		Lien avec l'autre parent	
Date du mariage (s'il y a lieu) Année Mois Jour		Date du mariage (s'il y a lieu) Année Mois Jour	
Adresse (Numéro, rue, appartement, ville, province/territoire/état, code postal)		Adresse (Numéro, rue, appartement, ville, province/territoire/état, code postal)	
Téléphone le jour	Téléphone en soirée	Cellulaire (facultatif)	
Téléphone le jour	Téléphone en soirée	Cellulaire (facultatif)	
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien, que je suis le parent ou le tuteur de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l' AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants ci-dessus.		DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien, que je suis le parent ou le tuteur de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l' AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants ci-dessus.	
Signature du requérant (signez aussi la section 4)		Signature de l'autre parent ou tuteur	
Fait le		Fait le	
Signé à		Signé à	



3

Passeport canadien antérieur

Joignez à la demande tout passeport ou document de voyage canadien valide délivré au nom de l'enfant. Si le passeport a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, vous devez joindre à cette demande le formulaire PPTC 203 *Déclaration* dûment rempli. Ce formulaire est disponible dans tous les points de service de Passeport Canada au Canada, dans tous les bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis ou à www.passeportcanada.gc.ca.

4

Preuve de citoyenneté canadienne

A À remplir si l'enfant est **né au Canada**. Présentez **UN (1)** des documents suivants (**aucune copie**) :

Certificat de naissance au Canada

Certificat de citoyenneté canadienne

Numéro d'enregistrement

Date de délivrance

Numéro de certificat

Date de délivrance

B À remplir si l'enfant est **né à l'extérieur du Canada**. Présentez le document suivant (**aucune copie**) :

Certificat de citoyenneté canadienne

Numéro de certificat

Date de délivrance

Déclaration du requérant

Nom de famille du requérant (voir les Renseignements généraux et directives, page 1 : " Qui peut faire une demande de passeport au nom d'un enfant? ")

Prénom(s) du requérant

Lien avec l'enfant

Nom de famille de l'enfant

Prénom(s) de l'enfant

DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est un citoyen canadien, que les photos ci-jointes représentent véritablement l'enfant et que les renseignements contenus dans cette demande sont vrais. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants** à la page 1.

Fait le

Année

Mois

Jour

Signé à

Ville

Province/territoire/État

Signature nulle si apposée sur le cadre

Signature du requérant (voir la directive 1)

5

Déclaration du répondant (à remplir par le répondant seulement si le requérant a rempli et signé le présent formulaire de demande)

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Année

Mois

Jour

Numéro de passeport canadien

Date de délivrance

Année

Mois

Jour

Date d'expiration

Année

Mois

Jour

Nom de famille dans le passeport, si différent

Numéro de téléphone le jour

()

Numéro de téléphone en soirée

()

Adresse du lieu de résidence permanent

Numéro

Rue

Appartement

Ville

Province/territoire/État

Code postal

DÉCLARATION — Je déclare solennellement que je connais personnellement le requérant identifié ci-dessus depuis au moins **DEUX (2)** ans. J'ai certifié, au verso d'**UNE (1)** photo, que l'image représente véritablement l'enfant. Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants**, à la page 1.

Je connais le requérant depuis

Nombre d'années

Signature du répondant

Nom du requérant

Nom de l'enfant

Fait le

Année

Mois

Jour

Signé à

Ville

Province/territoire/État

6

Carte de crédit

À REMPLIR si vous ne vous présentez pas en personne et que vous désirez payer par carte de crédit.



Nom tel qu'indiqué sur la carte



Numéro de la carte



Date d'expiration

Mois

Année

RÉSERVÉ À
L'ADMINISTRATION
Numéro d'autorisation

AUTORISATION — J'autorise Passeport Canada à débiter ma carte de crédit de \$CAN

Signature du titulaire de la carte

Fait le

Année

Mois

Jour